Baccalauréat général et technologique - Évaluations communes de LV Espagnol

Précisions pour l’année scolaire 2020-2021

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Classe de Première : EC1  CO | Classe de Première : EC2  CE + EE | Classe de Terminale : EC3  CO + CE + EE + EO |
| Durée : 20 mn  (temps d'écoute non compris)  Niveaux visés :   * B1 pour la langue A * A2-B1 pour la langue B   **Notation**  La note globale est sur 20.  La **compréhension de l'oral** est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté ou visionné trois fois. Les écoutes ou visionnages sont espacés d'une minute. Durant les écoutes ou visionnages, les candidats peuvent prendre des notes.  Le titre et les noms propres pouvant poser problème sont fournis au candidat.  À l'issue de la troisième écoute ou du troisième visionnage, les candidats disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre.  Exemple de consigne : « Vous allez écouter un document audio ou visionner un document vidéo. Celui-ci sera diffusé trois fois. Les diffusions seront espacées d'une minute. Durant les diffusions, vous pourrez prendre des notes. À l'issue de la troisième diffusion, vous disposerez de 20 minutes pour rendre compte librement, **en français,** de ce que vous avez compris du document. » | Durée : 1h 30 mn  Niveaux visés :   * B1-B2 pour la langue A * A2-B1 pour la langue B   **Notation**  La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points.  L'évaluation est composée de deux parties.  Les candidats se voient remettre l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation et organisent leur temps individuellement.  La **compréhension de l'écrit** est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte en français de manière libre. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris (On privilégiera le bas de la fourchette.).  Exemple de consigne : « Vous rendrez compte librement **en français** de ce que vous avez compris du document / de chacun des documents. »  Le sujet **d'expression écrite**, à traiter en espagnol, se fonde sur deux questions au choix, en lien avec la thématique générale du/des document(s) support(s) de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.  Exemple de consigne : « Vous traiterez, **en espagnol**, une seule des deux questions suivantes, **au choix**. Répondez en 120 mots au moins» | Durée : Temps 1 (1h30) + Temps 2 (10 mn de préparation + 10 mn de passation)  Niveaux visés :   * B2 pour la langue A * B1 pour la langue B   **Notation**  La note globale est sur 20. La compréhension (de l'oral et de l'écrit) et l'expression (écrite et orale) comptent à parts égales.  **Le premier temps consiste en une évaluation écrite d'une heure trente.** Elle est composée de deux parties, l'une consacrée à l'évaluation des compétences de compréhension de l'oral et de l'écrit, l'autre à l'évaluation des compétences d'expression écrite. Les candidats reçoivent l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation.  La **compréhension de l'oral** est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté ou visionné trois fois. Les écoutes ou visionnages sont espacés d'une minute. Durant les écoutes ou visionnages, les candidats peuvent prendre des notes.  À l'issue de la troisième écoute ou du troisième visionnage, les candidats utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre puis pour traiter la compréhension de l'écrit et le sujet d'expression écrite.  Exemple de consigne : « Vous rendrez compte librement **en français** de ce que vous avez compris du document.»  La **compréhension de l'écrit** est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte en français de manière libre. Il peut en outre leur être demandé de répondre en français à une question portant la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit.    Exemple de consigne : « Vous rendrez compte librement **en français** de ce que vous avez compris du texte /de chacun des textes et veillerez à établir un lien entre les différents documents du sujet. »  La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 500 et 4 300 signes, blancs et espaces compris. (On privilégiera le bas de la fourchette.).  Le sujet d'**expression écrite**, à traiter en espagnol, se fonde sur deux questions au choix, en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit.  Exemple de consigne : « Vous traiterez, **en espagnol**, une seule des deux questions suivantes, **au choix**. Répondez en 120 mots au moins. »  Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.  **Le second temps consiste en une évaluation orale individuelle d'une durée de 10 minutes, avec un temps de préparation de 10 minutes.**  Le candidat a le choix entre trois axes culturels du programme proposés par l'examinateur. En tenant compte du choix du candidat, l'examinateur propose des pistes de discussion : deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation. Le candidat explique en espagnol pendant cinq minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi.  L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi. |